



## Déclaration de la Commission exécutive du 15 décembre 2022 : Prêts et déterminés

La Commission exécutive confédérale réunie ce jour, se félicite de la progression de Force ouvrière dans la Fonction publique lors des élections professionnelles qui se sont tenues du 1<sup>er</sup> au 8 décembre. Nous progressons et devenons la deuxième organisation syndicale de la Fonction publique sur les trois versants ce qui est historique ! La CE se félicite également des bons résultats électoraux obtenus quotidiennement dans les entreprises du privé. Partout faisons, dès maintenant, une campagne de syndicalisation et proposons l'adhésion à ceux qui ont voté pour nous.

FO conforte sa première position dans la fonction publique de l'Etat, progresse nettement dans la fonction publique hospitalière et enregistre de bons résultats dans la territoriale, là où des listes FO étaient présentées.

FO regrette le recul de la participation qui ne peut en aucun cas être interprété comme un manque de représentativité des organisations syndicales. Il traduit surtout la complexité des opérations de vote électronique et de nombreux dysfonctionnements.

Pour FO, ces bons résultats sont la traduction que les revendications portées par FO sont bien reçues par les salariés du public comme du privé, que ce soit en matière d'augmentation des rémunérations ou d'amélioration des conditions de travail, de défense des carrières et des statuts, mais aussi son attachement au service public républicain et à la pratique contractuelle.

Ces bons résultats sont aussi et surtout ceux des militants qui agissent au quotidien sur le terrain, pour la défense des salariés. La Commission exécutive remercie tous les camarades qui se sont engagés pleinement dans ces campagnes et ont permis de faire de ces élections un vrai succès inter-pro pour FO.

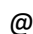
Le changement de calendrier sur la réforme des retraites ne change pas la détermination de FO. La Commission exécutive réaffirme que FO s'opposera à tout recul de l'âge légal de départ et/ou allongement de la durée de cotisations et qu'elle se tient prête à mobiliser dès l'annonce du projet par le gouvernement, si celui-ci maintient cette mesure.


Contact :

**Frédéric SOUILLOT**  
Secrétaire général

**Secrétariat général**

 [fsouillot](mailto:fsouillot@force-ouvriere.fr)

 [@force-ouvriere.fr](https://www.facebook.com/forceouvriere)

 01.40.52.86.01



## Communiqué de presse

Pour FO : pas de recul de l'âge de départ pas d'allongement de la durée de cotisations, maintien de tous les régimes, des statuts et du code des pensions civiles et militaires.

Pour FO il n'y a pas de problème de financement des retraites : il y a un problème d'emploi. C'est pourquoi il est nécessaire de développer des emplois pérennes, d'augmenter les salaires, de mieux gérer les fins de carrière et de revenir sur les dispositifs d'exonération de cotisations employeurs, pour accroître le volume des cotisations et dégager davantage de recettes pour notre protection sociale. La CE réaffirme son opposition au transfert de la collecte des cotisations de retraites complémentaires de l'AGIRC- ARRCO vers l'URSSAF.

La Commission exécutive se félicite des positions unanimes de l'ensemble des organisations syndicales contre la réforme des retraites que le gouvernement souhaite mettre en œuvre sous l'impulsion du président de la République.

La Commission exécutive renouvelle son appel à organiser des assemblées générales et réunions de salariés dans le public comme dans le privé, pour informer sans relâche sur ce projet et préparer les mobilisations y compris par la grève.

Dans ce cadre, la Commission exécutive a adopté le nouveau règlement intérieur du fonds de grève confédéral, notamment en vue de revaloriser fortement l'aide par jour de grève.

Paris, le 15 décembre 2022